

**ECOLE-ACTEURS Projet FEDER Guadeloupe RIVAGE**

**Mercredi 16 novembre 2016**

**Cirad Neufchâteau, Capesterre-Belle-Eau, bâtiment Guest, salle Est**

**09h00-16h30**

Prise de note : J.-P. Chery, AgroParisTech

## Rappel des objectifs de l'école-acteurs du projet RIVAGE

La lettre d'invitation pour la participation à l'école-acteurs du projet RIVAGE, envoyée début novembre 2016 par le Cirad, propose la tenue d'une réunion constitutive de l'école-acteurs du projet RIVAGE.

Le projet RIVAGE souhaite constituer une communauté de partenaires, c'est à dire un groupe de personnes intéressées par la question des pesticides, « ayant des choses à dire », et prêtes à s'impliquer de manière durable dans la recherche et la mise en œuvre de solutions à l'échelle des territoires et des bassins versants. L'objectif est de créer un laboratoire d'idées, un « think tank », centré sur les questions des pesticides, s'inscrivant dans la durée du projet (jusqu'à fin 2020), et constituant un lieu d'analyse, de programmation, de partage et de production de connaissances.

Ce groupe se réunirait périodiquement pour accompagner les travaux de RIVAGE, pour mener des réflexions prospectives, pour partager des informations et faire le point des connaissances sur l'impact environnemental des pratiques agricoles, notamment dans le bassin versant retenu par le Projet (bassin de la rivière Pérou/rivière des Pères, Capesterre-Belle-Eau).

La réunion du 16 novembre 2016 constitue la première réunion de cette école-acteurs et vise à constituer le groupe de partenaires membres du *think tank*, expliciter les objectifs, définir des modes de fonctionnement et déterminer les grandes lignes d'un plan de travail.

L'ambition est de poser les bases d'un plan d'action commun, à partir d'une représentation partagée des enjeux de pollution, de leurs déterminants et des solutions à mettre en œuvre.

La réunion du groupe se tient dans la salle Est du bâtiment Guest, au Cirad Neufchâteau, à Capesterre-Belle-Eau.

### 1. Présentation des participants. Attentes et « ressentis » de l'invitation.

La réunion commence à 09h15 avec 12 personnes (cf. la liste des présents) : 5 personnes du Cirad et 1 personne d'AgroParisTech, relevant du projet Rivage, et 8 personnes de différents organismes invités (IT<sup>2</sup>, ARS, IREPS-JAFA, LPG, RITA, DAAF). Une personne de l'Office de l'Eau rejoint la réunion dans l'après-midi.

Un tour de table permet les présentations de chaque personne.

De manière synthétique, les attentes des représentants des organismes sont de deux types :

- Intérêt pour des réunions d'échange. Les organismes sont prêts à partager de l'information et donner des avis ou conseils sur les questions traitées.
- Intérêt pour travailler les questions du transfert des résultats du projet RIVAGE et pour l'évaluation des besoins des agriculteurs dans le domaine de la réduction des pesticides
- Intérêts pour intégrer des innovations techniques et sociales dans les actions de terrain (organismes portant des projets participatifs avec des groupes d'acteurs concernés par les pesticides ; JAFA, RITA, IT<sup>2</sup>).

## 2. Présentation du projet RIVAGE par Philippe CATTAN, Cirad, responsable du projet

De 09h55 à 10h10.

Cf. support ppt en annexe.

### 2.1. Tour de table des réactions sur la présentation du projet RIVAGE

Les remarques initiales principales portent sur plusieurs points :

- L'humain semble absent dans la présentation du projet RIVAGE Les questions d'acceptabilité sociale et de représentations (dimension anthropologique) des agriculteurs semblent absentes (Jafa) ;
- Les leviers économiques pour l'innovation semblent insuffisants et la question de l'adoption de l'innovation semble mal ou pas abordée. Le maraîchage (IT<sup>2</sup>) ainsi que les filières non organisées (igname, tubercules en général) (RITA) ne sont présents.
- Le test et la vulgarisation des solutions préconisées par les résultats du projet RIVAGE semblent peu développées (LPG) ;
- Les livrables du projet méritent d'être précisés. Il n'y a pas d'indications claires sur comment les résultats du projet RIVAGE seront repris ensuite et quel organisme s'en chargera (la Région ? une collectivité de communes ? la Chambre d'Agriculture) (RITA, IT<sup>2</sup>, DAAF) ;
- les attentes pour le projet sont i) la compréhension du fonctionnement de l'installation de plusieurs molécules dans le milieu ii) l'identification des moyens de lutte et d'information (– point abordé par l'Office de l'eau).

Partant de ces remarques, des réponses sont faites et des échanges alors lieu. Ils permettent de préciser et compléter ces points.

Sur les représentations des agriculteurs, il y a la prise en compte des représentations des systèmes cultivés (et par ex. la gestion de l'enherbement).

La question de l'appropriation par les agriculteurs est liée à la question de la vulgarisation scientifique et de l'accompagnement dans la diffusion des connaissances. Jafa a une expérience sur ces questions en travaillant avec l'Archipel des Sciences, et dans un groupe de travail « Santé-Environnement » (ex. : film sur l'environnement dans le cadre de « Terra festival »).

Pour les systèmes d'innovation, le projet doit cerner quels systèmes d'accompagnement sont possibles selon les filières, en identifiant les freins (ex. du cas de la canne à sucre, à cycle de 5 années, qui marque le temps d'adoption d'une innovation par rapport aux investissements concernés par cette période de 5 ans). Le projet vise à produire des « références » (méthode par exemple « fermes de référence ») et des méthodes, avec des objectifs de formation pour la « réplique » des innovations avec une adaptation à chaque situation. Un participant signale qu'un réseau de fermes de références se met en place en Guadeloupe.

Par ailleurs, dans le cadre du plan Chlordécone, une charte est en cours de rédaction en Guadeloupe avec la participation d'une équipe de recherche (incluant AgroParisTech. Elle comporte un volet sur l'innovation. ). Une charte de même type a déjà été élaborée en Martinique.

Concernant le projet RIVAGE, les organisateurs espèrent que l'école-acteurs, "institutionnalisera" la contribution des membres de cette école acteurs, pour évaluer les apports intéressants, non seulement sur les aspects techniques mais également sociaux, en considérant les changements d'échelle (depuis les groupes de producteurs locaux, jusqu'à la Guadeloupe entière et la Caraïbe en général).

10h45-11H00 : Pause

### 3. Pourquoi l'école-acteurs ?

Présentation de la journée « Ecole-acteurs » par Jean-Philippe Tonneau, Cirad.

Cf. supports :

#### 3.1. Qu'est-ce que l'école-acteurs ?

C'est une adaptation de l'Ecole-chercheurs. Ce n'est pas une école au sens strict et on ne vise pas à la transmission académique de savoirs. C'est un processus de réflexion en commun autour d'une question partagée. D'autres noms peuvent être choisis : une communauté d'apprentissage, un laboratoire d'idées...

#### 3.2. Objectifs de l'école-acteurs

L'école-acteurs vise à (1) favoriser les échanges d'expériences,(2) partager des connaissances, des méthodes et des outils, (3)dépasser les cloisonnements, (4) favoriser l'émergence de nouvelles idées, (5)partager des concepts, des méthodes, une représentation commune, (6) élaborer des propositions.

### 4. Rôle de l'école-acteurs

L'école-acteurs a pour fonctions de (1) s'informer des activités du projet Rivage et contribuer à ses orientations, (2) aider à la solution de certaines difficultés rencontrées par le projet, (3) créer des synergies avec d'autres projets et (4) réfléchir à la valorisation des acquis du projet en termes institutionnels.

#### 4.1. Remarques et débat sur la présentation de ce qu'est l'école-acteurs et son rôle.

Jean-Philippe Tonneau présente différentes questions pour structurer le débat : Comment voyez-vous le rôle de ce groupe ? Quels acteurs doivent être associés à ce groupe de travail ? Pourquoi ? Pour quelle contribution ? Etes-vous intéressés à participer de ce groupe? Comment voyez-vous votre rôle dans ce groupe ? Pour quelle contribution ? Qu'espérez-vous en retirer ?

Les principales réponses et remarques sont les suivantes :

- Intégrer dans le dispositif de l'école-acteurs les « bonnes » personnes, les représentants des acteurs qui ont un apport constructif (RITA), et la représentation des acteurs institutionnels indispensables (JAFA) ;
- Mieux préciser les avantages apportés par le projet RIVAGE, et son école-acteurs ;
- Les groupements de producteurs sont des interlocuteurs importants qu'il faut intégrer, et avoir une capacité de diffusion auprès des filières (IT<sup>2</sup>).
- Les agriculteurs ont des demandes précises, comme sur les plantes de service par exemple.

- L'animation est essentielle et doit se confronter aux élus toujours dubitatifs sur les projets que leurs collectivités financent, et son action doit être fréquente voire constante (RITA) ;
- La filière de la canne à sucre a aussi des problèmes et des représentants (de l'UG-CAN) de cette filière devraient être sollicités (LPG), ainsi que les distilleries (DAAF) ;
- Les GIZÉ, qui ont comme objectifs d'améliorer les pratiques agricoles, peuvent être une source de financement de l'animation (RITA) ;
- Il y a une vision très faible des dispositifs déjà existants et cela mériterait d'être amélioré (IT<sup>2</sup>) ;
- Il faudrait préciser l'articulation entre le projet RIVAGE en Guadeloupe et en Martinique (IT<sup>2</sup>).
- Il faudrait voir en quoi le projet RIVAGE peut-il s'insérer dans une démarche communautaire (JAFA) ;
- Les producteurs de banane doivent être concernés mais leur mobilisation est à adapter à leur temps disponible et le dispositif de journées techniques apparaît intéressant pour eux (LPG).

La DAAF devrait pouvoir mobiliser des personnes de différents services pour l'école-acteurs, selon les questions abordées dans les prochaines rencontres. La Région doit être partie prenante, car pour elle la question des pesticides est centrale, du fait des objectifs d'augmentation de la production de la banane à 100.000 tonnes/an. La participation de la DEAL, de l'Office de l'Eau sont indispensables. Par ailleurs, des personnes invitées n'ont pas pu venir (Associations ASFA et COLIBRI par exemple) mais devraient être intéressées.

L'approche territoriale est à privilégier par rapport à l'approche filière, et mobiliser par exemple les techniciens agricoles de secteurs. L'appui des groupements est assuré dans le projet RIVAGE.

Pour la relation entre le projet RIVAGE en Guadeloupe et la Martinique, nous attendons la validation du projet pour la Martinique. Dans la perspective de conjuguer les deux dispositifs d'école-acteurs, il existe un « réseau rural national » qui peut aider à porter des coûts pour réunir des personnes des deux territoires, sachant que les visio-conférences peuvent être aussi utilisées. Il existe par ailleurs un RITA et une association JAFA en Martinique, et IT<sup>2</sup> intervient dans les deux îles.

En résumé, le dispositif de l'école-acteurs est reconnu très ambitieux mais très intéressant.

Une exigence forte est de positionner les engagements dans la durée. Une autre exigence est d'assurer la légitimité de l'école-acteurs en donnant des réponses aux problèmes des agriculteurs. Une personne-ressource doit assurer une bonne animation territoriale, avec une capacité à parler en créole. Les objectifs doivent être précis sinon les acteurs seront démobilisés. Des sous-groupes traitant de thèmes précis pourront être constitués. Un panorama des actions que réalisent, dans le temps, les différents acteurs dans le domaine des enjeux des pesticides mérite d'être construit et partagé. Le diagnostic social du territoire concerné doit être mis à jour sur la base des travaux déjà réalisés au sein du Cirad, et en mobilisant le réseau existant autour des GIZÉ.

Sur la question des acteurs à mobiliser, il faut des représentants et des personnes du terrain. Par ailleurs, des acteurs mobilisés pour la vulgarisation scientifique des résultats du projet doivent être impliqués sur le bassin de vie qu'impactera le projet (Sud Basse-Terre environ). La démarche communautaire apporte de grands avantages : on travaille dans un espace d'échange, de convivialité.

Les techniciens du LPG peuvent être impliqués selon le cas . Le CTCS (Centre technique de la Canne à Sucre) pourrait être approché pour les essais phytosanitaires sur toutes les cultures, ainsi que l'APECA (« Association pour une Agriculture Paysanne et Écologique dans la Caraïbe »).

Les différents acteurs présents dans la réunion indiquent tous leur accord pour participer à la suite du dispositif de l'école-acteurs. L'ARS indique que sa participation se fera principalement via le JAJA mais est intéressée à être informée des actions à venir.

## 5. L'organisation concrète de l'école-acteurs

La proposition d'organisation de l'école-acteur présentée par Jean-Philippe Tonneau est acceptée. La proposition est précisée ci-après :

- Fréquence des réunions de l'école-acteurs : ½ journée ou une journée tous les 3 mois environ, pendant toute la durée de RIVAGE (jusqu'en 2020) et une journée annuelle (présentation des résultats du projet, présentation des travaux et acquis de l'école-acteurs) ;
- Contenu : chaque session est organisée en deux parties, (1) 30 mn de point sur le projet avec ses résultats et 1h de débats/questions et (2) une thématique en débat, avec une introduction par un partenaire intégré dans l'école-acteurs. Une synthèse des résultats de l'école-acteurs sera communiquée à un public élargi.

Les participants débattent at sur la ou les thématiques à traiter. La DAAF signale que la thématique des MAE ne doit pas être traitée immédiatement (diagnostic et bilan d'étape en cours). La thématique concernant l'existant des innovations et leur mode de diffusion actuel ou à promouvoir apparaît très importante. Les freins et leviers doivent être bien identifiés et une typologie des moyens, des savoirs et des potentialités est à réaliser. Les thématiques de l'écoconception de l'innovation et des enjeux de la qualité des produits et de leur traçabilité sont également proposées. La thématique des pratiques agricoles, à un niveau détaillé (ex. : quels doses de pesticides sont appliquées ?), répondrait à un besoin fort, mais le projet RIVAGE traitant cette thématique, cela sera traité par la présentation des résultats du projet. L'intérêt de la thématique des changements d'occupation du sol, leur variabilité spatiale et temporelle, est également évoquée. La thématique de l'éducation et des enjeux de l'information à destination des écoles et des lycées agricoles est signalée. Par ailleurs, un des participants remarque que le traitement des thématiques dans l'école-acteurs doit éviter la stigmatisation dont les agriculteurs font souvent l'objet du fait de l'utilisation des pesticides.

La thématique de « bancarisation » des informations partagées ou partageables relève plutôt du système d'information et de son organisation pérenne.

Le nom du dispositif, jusqu'à présent désigné par « école-acteurs » peut être changé : « laboratoire d'idées » ? « Groupe d'accompagnement » ? Le nom sera arrêté ultérieurement.

## 6. La prochaine session de l'école-acteurs

Le groupe répond aux questions pratiques pour fixer l'organisation de la prochaine réunion de l'école-acteurs :

- Quelle date ? Le **jeudi 09 mars 2017**

- Quelle thématique ? **Présentation de l'existant sur la question des innovations pour l'enjeu des pesticides.**
- Quels intervenants ? Le projet RIVAGE doit entretemps solliciter les partenaires pour établir et identifier les éléments de l'existant et assurer la présence des partenaires identifiés (transmission du compte-rendu de cette première séance de travail avec un résumé de 4 pages du projet)  
Où ? un lieu de réunion voisin du bassin-versant du Pérou permettra de répondre au désir de visiter le site.

## 7. Evaluation de la journée de l'école-acteurs

Les remarques portent sur la nécessité de mieux comprendre le projet RIVAGE. Le principe de l'école-acteurs apparaît une bonne initiative, ambitieuse, qui devrait sans doute se limiter à certaines questions afin d'être viable sur le long terme. Le territoire de réflexion doit être plus grand que le « simple » bassin versant du Pérou-Père. La région du sud Basse Terre est identifiée comme pertinente. La journée a constitué un exercice de « brainstorming » intéressant, qui permet de croiser les informations et les enjeux associés. La question du financement du dispositif, afin d'inviter et faire fonctionner les rencontres est à préciser (quels organismes supports ?).

La réunion est close à 16h30.